



ARRÊTÉ PERMANENT, NUMÉROTAGE

N° 113-2024-RG - Arrêté permanent de numérotage - Parking du lavoir à Sennecé-les-Mâcon N° 54

1 DOCUMENT - Publié le 20 février 2024



113_2024_RG_01.pdf
(.pdf, 117,8 Ko)



TÉLÉCHARGER



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE